ELECTIONS LÉGISLATIVES

Centre National des Indépendants et des Paysans

A mes amis de la circonscription de Bastia,

Je viens d'abord dire combien je me réjouis que les circonstances, où le Destin et la Providence ont peut-être autant de place que la volonté des hommes, m'amènent à leur confier le devenir de mon mandat parlementaire.

Ce ne sont pas seulement leurs suffrages que je viens solliciter en premier, mais leur concours actif et sans réserves, leur appui à l'effort intense de ma prochaine campagne électorale. Il faut qu'à leur cohorte affectueuse et cohérente viennent s'ajouter les concours nécessaires à assurer une issue victorieuse aux prochains scrutins législatifs, prélude à ceux qui s'échelonneront dans les premiers mois de 1959.

Les plus anciens de mes amis le savent ; peut-être n'est-il pas inutile de l e dire : je suis Bastiais de naissance, d'éducation par les études faites dans notre vieux Lycée, maintenant modernisé.

C'est dans l'arrondissement de Bastia, dans la commune et le canton de Campile, que j'ai personnellement débuté dans la politique ; un atavisme plus que centenaire m'en avait montré le chemin.

Mon grand-père, Sampiéro GAVINI, puis mon grand-oncle, Denis GAVINI, furent députés de la circonscription du nord de l'île. Mon oncle, Antoine GAVINI, fut également Conseiller Municipal, Conseiller Général, Député de Bastia.

Y eut-il figure plus Bastiaise que celle de mon père, Sébastien GAVINI, dont le souvenir est resté si vivant dans tant de foyers Bastiais ?

Puis-je oublier les liens d'affectueuse parenté et d'amitié qui m'unissaient à Henri PIERANGELI, dont la carrière politique se déroula presque uniquement dans l'arrondissement de Bastia ? Dans son œuvre écrite considérable, votre futur élu trouvera l'étude la plus remarquable de nos problèmes insulaires. Cette étude, modernisée par l'adaptation des techniques nouvelles, donnera la solution de nos problèmes Bastiais, qui, depuis son temps, hélas ! sont restés en suspens.

Mais tout ce que je viens de dire n'est qu'un rappel du passé, passé qui est ma fierté. Il faut maintenant que je me présente à l'ensemble des électeurs de l'arrondissement de Bastia, dont je viens aujourd'hui solliciter les suffrages, en raison du choix du scrutin uninominal par le Général DE GAULLE. Face à l'évolution constante et souvent dramatique des problèmes qui se posent à la décision de la Nation, dans un monde qui n'a jamais été aussi dur, ce choix du Chef du Gouvernement signifie son désir de briser le cadre trop rigide des partis et de leurs programmes ; son désir de leur substituer la désignation par la volonté populaire d'hommes capables de ne se prononcer que d'après leur conviction propre, après étude personnelle des problèmes soumis à la compétence du Parlement.

Sorti de l'Ecole Centrale de Paris, Ingénieur des Arts et Manufactures, j'appartiens à cette génération qui a pu faire les deux gueres mondiales de 1914 et 1939. Je les ai personnellement faites, ayant même terminé la seconde dans les camps de prisonniers. C'est à mes services exceptionnels de guerre que je dois d'avoir été fait, en 1919, Chevalier et élevé ensuite au grade de Commandeur, dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

La continuité d'une carrière d'Ingénieur, puis de Chef d'Industrie, m'a gardé un contact permanent avec les réalités quotidiennes de la vie commerciale et industrielle. Je connais ainsi, pour avoir dû en surmonter les obstacles, les risques d'un dirigisme trop rigide, tous les inconvénients d'une ingérence trop grande de l'Etat dans la vie des affaires, toute la malfaisance d'un système fiscal, dont le Président PINAY soulignait, il y a quelques jours encore, l'extravagance.

L'œuvre de réforme qu'il faut accomplir est sans doute délicate, dans l'instabilité actuelle de toutes choses ; mais il faudra bien la réaliser très vite, si l'on ne veut pas que la paralysie gagne, en provoquant une catastrophe aux conséquences imprévisibles, l'ensemble du corps de la Nation.

Depuis 1945, les Corses m'ont fait le grand honneur de m'envoyer au Parlement et m'ont conservé leur confiance, lors des renouvellements successifs. J'ai été, dès l'origine, aux côtés du Président COTY, l'un des sept députés qui ont fondé le Groupe des Indépendants, dont on sait l'importance qu'il a prise depuis et qui ne cessera de croître. Les principes que nous définissions alors étaient déjà en réaction contre les abus de ce que l'on a appelé depuis **« le système »**. Déjà, nous nous élevions contre la prédominance des cadres des partis et des partis eux-mêmes, qui étouffaient le développement et l'épanouissement de la personnalité des élus. Les liens qui unissent les membres du Centre National des Indépendants n'ont rien d'une rigidité statutaire, mais résultent de la mise en commun d'efforts et d'idées semblables, dans le cadre desquels chacun peut évoluer suivant l'opinion personnelle qu'il s'est faite, par l'étude objective des questions sur lesquelles il doit se prononcer.

Mon action parlementaire, sur le plan national, sur le plan social, sur celui de nos problèmes insulaires, j'ai

eu l'occasion de vous la présenter au cours des cinq dernières consultations électorales. Voici quel sera le cadre général de mon action sur le plan local, si vous m'honorez de votre confiance :

Essentiellement, faire porter mon effort sur la poursuite du développement économique récemment amorcé, en m'attachant à ce que les crédits de l'Etat, affectés aux Sociétés de Mise en Valeur en particulier, ne soient pas réduits. Faire prendre également toutes mesures propres à favoriser le remembrement et l'extension des coopératives agricoles, condition indispensable à la sécurité et à la rentabilité de l'agriculture dans la plaine. Favoriser, par des dispositions fiscales particulières, les investissements de capitaux en Corse, à des fins industrielles et agricoles. Faciliter l'attribution des subventions au titre de l'habitat rural.

Mais la prospérité économique de l'arondissement ne se conçoit pas sans un développement touristique, qui assure un accroissement de consommation parallèle à l'accroissement de la production. A cet égard, je pense qu'il faut porter un effort particulier sur le Port de Saint-Florent, les petits ports de la côte du Cap Corse, sans oublier notre vieux port de Bastia, qui, en offrant des abris à navigation de plaisance, constitueront le pôle d'attraction d'un tourisme particulièrement rentable.

Toutes ces réalisations particulières ne pourront être que les conséquences locales d'une heureuse organisation générale, attendue depuis si longtemps, mais que, depuis quelques mois, nous avons l'espoir de voir se régler. Vous savez la part, qu'avec le Président PINAY, les Républicains Indépendants ont prise à l'évolution qui, après le 13 mai, porta le Général DE GAULLE à la tête du Gouvernement. Vous savez la place que j'occupe dans les organismes directeurs du Centre National des Indépendants et Paysans et combien j'ai été ainsi mêlé à cette évolution.

Le Référendum du 28 septembre — pour lequel nous avons ensemble pris clairement position — nous confronte maintenant avec une Constitution nouvelle. Le Général DE GAULLE a rappelé, dans sa conférence de presse, que l'avenir de cette Constitution sera dominé par les relations entre le Parlement que vous allez former et le Gouvernement de la République, tel qu'il se trouve maintenant organisé. Par votre volonté, a été supprimée la prédominance excessive, dans les rouages de l'Etat, d'une Assemblée qui, paralysée par l'absence d'une majorité, paralysait, à son tour, la vie de la Nation.

La nouvelle Constitution substitue à cete prédominance un meilleur équilibre entre l'exécutif et le législatif ; mais cet équilibre nécessaire va poser de nombreux problèmes. Il faudra, de part et d'autre, beaucoup de volonté et plus encore de bonne volonté. Une grande part devra être faite, cela va de soi, à l'esprit novateur d'une jeunesse ardente ; mais pourra-t-on se passer de l'expérience acquise, dans la gestion des affaires publiques, par ceux surtout dont la clairvoyance dans le passé est la garantie du sens de leur action dans l'avenir ?

Les problèmes politiques ne recevront leurs solutions que par la confrontation de leurs données avec les réalités de la vie quotidienne.

Les circonstances ont voulu qu'après l'élection du Président COTY à la magistrature suprême de l'Etat, l'Association des Grands Ports Français porte son choix sur moi, pour le remplacer à sa tête. Cette association est constituée par les grandes chambres de commerce maritimes, nos chambres insulaires en particulier, par les représentants les plus qualifiés des hautes administrations de l'Etat et des principales collectivités, publiques ou privées. Chaque mois, sur tous les principaux sujets de l'actualité nationale, économique, financière, commerciale, industrielle, des confrontations passionnantes ont liep, dont l'intérêt est tel que des Ministres en exercice trouvent le temps de venir y participer.

Quelle documentation éclairée, quel complément de mon expérience personnelle, me donnent la présidence et la direction de ces débats !

En dehors de ces grands problèmes, le rôle de l'Association est prédominant dans l'étude des questions portuaires et des solutions propres à faciliter, dans ce domaine, les réalisations nécessaires.

Ai-je besoin de rappeler que, pendant trois années consécutives, cinq Présidents du Conseil successifs m'ont confié les destinées de notre Marine Nationale ? Je garde la fierté d'une œuvre qui, si elle est continuée, donnera à la France une Marine digne de son passé et garante de son avenir.

Sur le plan du travail parlementaire enfin, je n'ai jamais cessé d'appartenir à la Commisison de la Marine Marchande. J'aurais pu facilement siéger dans des commissions apparemment plus importantes, mais j'ai toujours pensé que, là plus qu'ailleurs, je pouvais servir les intérêts de nos populations insulaires et maritimes.

Je remercie Monsieur Charles GALLETTI, Conseiller Général de Borgo, d'avoir bien voulu accepter d'être mon remplaçant, suivant les termes de l'Ordonnance du 13 octobre 1958. Son concours me sera infiniment précieux.

Voici maintenant, à la fois, rappelés mon passé et les grandes lignes de l'action qui sera la mienne, si vous voulez bien continuer à me manifester votre confiance, l'un étant la garantie de l'autre.

Dans quelques semaines, vous aurez à choisir celui que vous jugerez le qlus apte à remplir une mission difficile, dont dépendra, avec celui de la Nation, notre avenir à tous.

Pour moi, c'est avec confiance que j'attends votre décision !

VIVE LA FRANCE !

VIVE LA RÉPUBLIQUE !

VIVE LA CORSE !

IMP. DAROUX - AJACCIO